



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent cinquante-huitième session

Rome, 4-8 décembre 2017

**Rapport de la cent vingt-troisième session du Comité du Programme
(Rome, 21 novembre 2017)**

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil souhaitera peut-être prendre note des conclusions du Comité du Programme.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Agustin Zimmermann
Secrétaire du Comité du Programme
Tél.: +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mv356

RAPPORT DE LA CENT VINGT-TROISIÈME SESSION (SESSION EXTRAORDINAIRE) DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 21 novembre 2017

Introduction

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport de sa cent vingt-troisième session (session extraordinaire), ci-après.
2. Outre le Président, S.E. M. Johannes Petrus Hoogeveen (Pays-Bas), étaient présents les représentants suivants des Membres:

S.E. M^{me} Maria Cristina Boldorini (Argentine)

M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor (Malaisie)

M^{me} Jennifer Fellows (Canada)

M^{me} Claudia Elizabeth Guevara de la Jara (Pérou)

M. Marc Mankoussou (Congo)

S.E. M^{me} Marie-Thérèse Sarch (Royaume-Uni)

M. Toru Hisazome (Japon)

S.E. M. François Pythoud (Suisse)

M. Fiesal Rasheed Salamh Al Argan (Jordanie)

Renouvellement du mandat du Directeur du Bureau de l'évaluation (OED)¹

1. En application du paragraphe 43 de la Charte du Bureau de l'évaluation de la FAO, le Comité du Programme:
 - a) a pris connaissance avec intérêt du document reçu par le Secrétariat et accueilli favorablement les excuses présentées pour la communication tardive de la proposition soumise lors de sa précédente session;
 - b) s'est dit favorable à la proposition visant à reconduire M. Masahiro Igarashi au poste de Directeur de l'évaluation pour un nouveau et dernier mandat de quatre ans, compte tenu de la qualité et du nombre de rapports d'évaluation communiqués au Comité, de sa longue expérience de l'évaluation dans le système des Nations Unies et du travail accompli à son poste actuel;
 - c) a souligné l'importance de la double ligne hiérarchique – Directeur général et organes directeurs –, ainsi que de l'indépendance du Directeur de l'évaluation; et
 - d) a dit attendre avec intérêt le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées dans l'Évaluation indépendante de la fonction d'évaluation, qu'il examinera lors d'une ultérieure session, si possible à la prochaine session.

¹ PC 123/2.